



- Consulting
- Disability Management
- Claims / Administration
- Pension / Actuarial

Le 4 février 2013

Cher/chère membre,

**Objet : Fonds de fiducie pour invalidité de la section locale 2002 des TCA  
Régime d'assurance collective de revenu en cas d'invalidité (GIDIP)  
Air Canada – Fournisseur RH (RH Connex)**

---

Au nom de votre Conseil d'administration GIDIP et à leur demande, nous vous informons des retards actuels auxquels les membres en invalidité font face suite au changement de fournisseur de services de RH par Air Canada - de Hewitt à IBM – effectif depuis le 1er septembre 2012. La direction du Fonds de fiducie a décidé de résoudre ces problèmes.

Lors de la réunion la plus récente du Conseil d'administration, à la fois votre Conseil d'administration GIDIP et l'administrateur du régime (Canadian Benefits Consulting Group) ont exprimé leur inquiétude quant aux retards importants auxquels les membres en invalidité ont été confrontés, notamment dans les situations suivantes :

- *Les membres du régime ne reçoivent pas à temps leur formulaire de demande de prestations GIDIP pour invalidité de courte durée – certains membres ont reçu leur formulaire de demande de prestations GIDIP pour invalidité de courte durée sans avoir pu remplir la déclaration du commanditaire de régime;*
- *Les membres du régime ne reçoivent pas leur relevé d'emploi leur permettant de présenter une demande de prestations d'assurance-emploi GIDIP suivant une invalidité de courte durée;*
- *L'administrateur de régime ne reçoit pas les rapports de prise en charge à temps;*
- *L'administrateur de régime ne reçoit pas les avis de reprise de travail à temps;*
- *L'administrateur de régime ne reçoit pas la déclaration du commanditaire de régime d'invalidité de longue durée GIDIP à temps;*

L'administrateur de régime a commencé à discuter avec Air Canada des problèmes rencontrés par les membres et l'administrateur de régime – ces discussions sont toujours en cours. Air Canada reconnaît connaître “quelques heurts” dans le processus de transition. Étant donné que cette situation a des répercussions négatives sur les membres en invalidité, Air Canada a accepté de rencontrer l'administrateur du régime (par l'intermédiaire d'appels en visioconférence) de façon hebdomadaire afin de s'assurer que RH Connex fournit les informations/documents GIDIP nécessaires de façon précise et en temps voulu, jusqu'à ce que toutes les parties concernées soient certaines que le processus est sans embuche et fonctionne bien.

Voici un résumé de la façon dont le processus se déroule lorsqu'un membre du régime prend un jour de maladie :

- 1) Lorsqu'un membre du régime prend un jour de maladie, qui en informe-t-il?  
*Le membre avertit son supérieur ou le planificateur de ressources du département qui entrera la période de maladie dans le système;*

- 2) Comment est engendré l'avertissement lancé à RH Connex (IBM) permettant de remplir les formulaires de demande de prestations GIDIP pour invalidité de courte durée, y compris les délais?

*EAS ou Tag (systèmes utilisés par le département des opérations) transmettent des informations à Tru Trak, le système de gestion RH des périodes d'absence. RH Connex examine chaque jour les rapports d'alertes quotidiennes – ces rapports lancent des avis sur les membres malades depuis plus de 5 jours consécutifs. Ces avis interviennent normalement le 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> jour de l'absence du membre du régime.*

- 3) À quel moment RH Connex envoie-t-il aux membres du régime les formulaires de demande de prestations GIDIP pour invalidité de courte durée ?

*Le processus veut que les formulaires de demande de prestations GIDIP pour invalidité de courte durée soient expédiés dans les 6 à 8 jours suivant réception de l'avis d'absence de 5 jours consécutifs.*

- 4) Comment RH Connex envoie-t-il aux membres en invalidité les formulaires de demande de prestations GIDIP pour invalidité de courte durée ?

*Les formulaires sont envoyés par courrier électronique.*

Afin d'accélérer encore le processus, vous disposez à présent des options suivantes pour remplir les formulaires de demande de prestations GIDIP pour invalidité de courte durée :

- Courrier;
- (\*)Courrier électronique : [gidip@canben.com](mailto:gidip@canben.com);
- Télécopieur : 1-855-896-8402

(\*) Il vous sera demandé de télécharger et d'imprimer les formulaires de demande de prestations GIDIP pour invalidité de courte durée à partir de votre courriel, de remplir et de signer la déclaration du membre du régime, et de fournir la déclaration du médecin - tous les formulaires remplis peuvent être scannés et envoyés par courrier électronique.

Nous comprenons parfaitement votre frustration et le fait que ces retards affectent sérieusement l'octroi de prestations aux membres du régime; sachez cependant que nous employons actuellement tous nos efforts à la résolution de ces problèmes et que l'administrateur du régime y travaille assidûment avec Air Canada.

Pour toute autre question ou préoccupation, n'hésitez pas à contacter votre fiduciaire GIDIP ou administrateur de régime.

Copie : Sophia Michailidis, Présidente  
Juanita Sumner, membre du conseil d'administration  
Ross McConkey, membre du conseil d'administration  
Jeremy Rabbitte, membre du conseil d'administration  
Marie Doyle, membre du conseil d'administration